



Courriel : receptionst-barnabe@telmilot.net

Heures d'ouverture :

8h30 à 12h et de 13h à 16h30



CONSEIL Municipal

Michel Lemay, maire

Stéphanie Rivard,
Conseillère siège 1

Guillaume Laverdière,
Conseiller siège 3

Louise Lamy,
Conseillère siège 5

Michel Bournival,
Conseillère siège 2

Geneviève St-Louis,
Conseiller siège 4

Jimmy Gélinas,
Conseillère siège 6



*Joyeux Temps des Fêtes
et amusez-vous bien!*



En tout temps vous êtes invités à
assister aux séances du conseil
municipal qui se déroulent au 70,
rue Duguay à Saint-Barnabé.

Prochaines rencontres :

LUNDI 14 janvier 2019 à 19 h 30.

LUNDI 4 février 2019 à 19 h 30.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE du TEMPS des FÊTES

**La bibliothèque sera fermée
du 20 décembre au 7 janvier.**

Ensuite retour à l'horaire hivernal régulier :

Mardi 19 h à 20 h

Mercredi 13 h à 16 h

Mercredi 19 h à 20 h

Tél.: 819 264-2085 poste 4



RETOUR DE LIVRES :

Vous pouvez retourner vos livres en les déposant à la réception de la municipalité aux heures d'ouverture de celle-ci !

*Merci aux bénévoles pour cette belle année.
Joyeux Temps des Fêtes!*

COLLECTE de DENRÉES

La période des Fêtes est une période plus difficile pour certaines familles de NOTRE communauté. Depuis le 23 novembre, on voit les fameuses boîtes de collecte dans le village, aux POINTS de DÉPÔT suivants :

- Bureau municipal;
- Dépanneur Chez Steph;
- École Notre-Dame-de-la-Joie;
- Marché R.L. Diamond.

Exemple de denrées : Cannage, jus, pâtes, riz, produits pour bébé, savon, etc. De plus, il y aura aussi **UNE GRANDE COLLECTE LE 15 DÉCEMBRE** entre 10 h et midi au sous-sol de l'église de Yamachiche.

Pour toute information ou don, contactez **Lise Meunier au 819-264-5577.**



Merci !

FADOQ St-Barnabé

**MEILLEURS VOEUX
pour la nouvelle année !**



Le conseil d'administration de la FADOQ St-Barnabé profite de l'occasion pour souhaiter un joyeux Temps des Fêtes et une bonne année à tous ses membres et à toute la population.

**Merci à tous pour votre participation active.
Au plaisir de vous revoir dès janvier 2019 !**

*Jean-Marc Duplessis, président
Louise Bornais, secrétaire
Pour information 819-535-2336.*

URBANISME

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

En ce début de saison hivernale, le Conseil municipal désire apporter des précisions concernant l'entretien des trottoirs.

D'abord, puisque la Municipalité ne fait pas elle-même cet entretien, elle doit composer avec la disponibilité des entrepreneurs chargés du déneigement.

Les trottoirs sont déneigés à la suite d'une précipitation de plus ou moins 10 centimètres, ce qui entraîne un déboursé d'environ 1 200 \$. Pour une précipitation de 20 centimètres et plus, le coût peut atteindre jusqu'à 3 000 \$.

Malheureusement, la largeur des rues Notre-Dame et Saint-Joseph ne nous permet pas de tasser

simplement la neige et de procéder à son ramassage occasionnellement, lorsque la quantité le justifie.

Chaque année, lors de l'élaboration des prévisions budgétaires, le Conseil municipal évalue le dossier qui concerne l'entretien des trottoirs en hiver.

Devant ces faits, vous comprendrez que nous agissons du mieux que nous le pouvons et que le déneigement est effectué en fonction des précipitations de neige annoncées à court et moyen termes.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Le Conseil municipal

MERCI...



À toute la population d'avoir participé en grand nombre à cette activité dont 100% des profits furent remis à l'école primaire de Saint-Barnabé, pour aider et soutenir les activités des élèves la fréquentant.

Cette année l'organisation du BINGO a remis un montant d'un peu plus de 2400\$ à l'école!

Merci à toute l'équipe-école, aux généreux commerçants, organismes, aux parents qui ont fait des petites gâteries et sans oublier tous les participants.

Merci pour votre implication.

À l'an prochain!

GLAÇONS ET NEIGE SUR LES TOITURES

La neige et la glace accumulées en bordure des toits peuvent présenter un danger pour les personnes qui circulent sur les trottoirs, la voie publique et autour des bâtiments. De nombreux enfants circulent sur les trottoirs de la municipalité chaque jour pour se rendre à l'école.

De plus, la pluie qui s'ajoute à la neige accumulée ainsi que la température douce qui fait fondre cette neige peut provoquer l'effondrement des toitures et des balcons.

Il est important que les propriétaires vérifient si la neige accumulée sur leur propriété représente de tels risques et procède au déneigement en faisant appel à des spécialistes, le cas échéant. Durant ce déneigement, toutes les mesures doivent être prises pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près des bâtiments ou qui y ont accès.

Si la neige ou la glace tombée du toit de la maison blesse une personne, endommage un véhicule ou cause un accident, le propriétaire en est responsable.



**Soyez prévoyant,
évités tout risque
d'accident en déneigeant
RÉGULIÈREMENT
votre toit!**

Le Code civil du Québec mentionne, à l'article 1465, que le propriétaire est responsable des préjudices causés par le fait autonome de ses biens.

Éducatrice ou éducateur en service de garde

École des Vallons (située à St-Paulin) et école Notre-Dame-des-Neiges (située à Charette)

- Temps partiel -

Les services de garde des écoles des Vallons à Saint-Paulin et de Notre-Dame-des-Neiges à Charette sont à la recherche d'une personne pouvant participer au déroulement d'activités sportives, culturelles, de détente et ludiques, tant intérieures qu'extérieures selon la programmation établie par la responsable.

Cette personne participera à assurer l'encadrement et la sécurité des élèves conformément aux règles de conduite dans l'école. Elle aidera les élèves à préparer et à prendre leurs repas ou leurs collations en s'assurant que les règles d'hygiène et de bienséance soient respectées.

Pour une description plus détaillée de cet emploi ainsi que des informations sur l'horaire et les conditions, veuillez contacter :

- M^{me} Émilie Maltais-Lacombe de l'école Notre-Dame-des-Neiges à Charette, au 819 221-2820, poste 5806;
- M^{me} Shirley Ross de l'école des Vallons à Saint-Paulin, au 819 268-2639, poste 5704.



SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2018

13 h 30 à 18 h 30

APRÈS-MIDI FAMILIAL DE NOËL

Inscription obligatoire

La période d'inscription est terminée, mais sachez que le formulaire d'inscription fut distribué dans les écoles primaires. Ainsi qu'au bureau municipal, sur le site internet de la municipalité et sur la page Facebook officielle. Merci pour vos inscriptions!



FÉVRIER 2018

Samedi 2 fév.



Plus de détails à venir

VILLAGE VACANCES

VALCARTIER

Participez nombreux !

Samedi 23 fév.



Après-midi CARNAVAL
(maquillage, bricolage...)

PROGRAMMATION à venir.

HORAIRE de la CORVÉE

VACANCES DE NOËL

du 24 décembre 2018
au 6 janvier 2019

LUNDI (24 déc.)	13 h à 16 h	LUNDI (31 déc.)	FERMÉ
MARDI (25 déc.)	FERMÉ	MARDI (1 ^{er} jan.)	FERMÉ
MERCREDI (26 déc.)	FERMÉ	MERCREDI (2 janv.)	13 h à 19 h
JEUDI (27 déc.)	13 h à 19 h	JEUDI (3 janv.)	13 h à 19 h
VENDREDI (28 déc.)	13 h à 19 h	VENDREDI (4 janv.)	13 h à 19 h
SAMEDI (29 déc.)	13 h à 19 h	SAMEDI (5 janv.)	13 h à 19 h
DIMANCHE (30 déc.)	13 h à 19 h	DIMANCHE (6 janv.)	13 h à 19 h

Note : S'il n'y a personne le pavillon fermera ses portes 1 h plus tôt.

14 décembre : **FERMÉ**

25 et 26 décembre : **FERMÉ**

31 décembre et 1^{er} janvier : **FERMÉ**

HORAIRE RÉGULIER

à compter du vendredi
11 janvier 2019

VENDREDI	16 h à 19 h
SAMEDI	13 h à 18 h

Note : S'il n'y a personne le pavillon fermera à 16 h 30 le samedi.



PATINOIRE et CABANE :

Dès qu'elle sera prête, la patinoire sera accessible
tous les jours jusqu'à 21 h
(selon la température)

La disponibilité de la patinoire
sera sur le page Facebook officielle
ainsi que sur
www.saint-barnabe.ca/Loisirs

Surveillez-nous sur la page  de la
Municipalité ou sur le tableau d'informations à
La Corvée, pour toutes informations
supplémentaires. Merci.

TRANSPORTS

Le service de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé est fier de proposer un service de navette EXPRESS. Plusieurs plages horaires sont disponibles en plus des transports existants. Très abordable et fiable, c'est un transport à adopter.

Ce service est pour tous !

Départ trois fois par jour, du lundi au vendredi.

Départ de la MRC de Maskinongé vers Trois-Rivières.

Départ de Trois-Rivières vers la MRC de Maskinongé.

NOUVEAU service de NAVETTES

entre la MRC de Maskinongé
et Trois-Rivières

EXPRESS
BLEU

Maskinongé
Louiseville
Yamachiche
Trois-Rivières



St-Paulin
Charette
St-Boniface
St-Étienne-des-Grès
Trois-Rivières

EXPRESS
VERT

5 JOURS / SEMAINE. 3 DÉPARTS / JOUR



Wi Fi

RÉSERVE
TA PLACE !



Aller simple Payé avec le billet ou en argent, montant juste.

GÉNÉRAL **6\$**

ENFANTS 6 ans et moins **GRATUIT**

Laissez-passer

 **ÉTUDIANT** temps plein* **Tarification** 

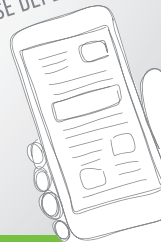
GÉNÉRAL mensuel **80\$**

TARIF RÉDUIT mensuel:

- Étudiant **60\$**
- 65 ans et plus **60\$**

*Certaines conditions s'appliquent. Sur présentation d'une carte étudiante valide.

LA SOLUTION
POUR
SE DÉPLACER



819.840.0603

CTCMASKINONGE.ORG

SPORTS

SPORTS EXTÉRIEURS

De beaux sports extérieurs sont encore disponibles cette année à Saint-Barnabé pour faire bouger les enfants. Grâce à la collaboration de plusieurs partenaires, il y aura du **SKIATHLON** et du **PATINAGE DE VITESSE**.

Dans les deux cas, l'équipement de base est mis à la disposition des élèves et ils n'ont qu'à apporter leur sourire !

Vous voulez les voir à l'entraînement ? Ils seront actifs dès le 12 janvier au terrain des loisirs.

Skiathlon : Jeudi soir.



Patin de vitesse : Samedi après-midi.



Clientèle :

Les enfants de 3 à 13 ans.

Coût (pour toute la session) :

10\$ / enfant. 20\$/famille.

Informations :

Isabelle St-Louis, 819 690-6070.

AVIS PUBLIC

ÉDUCATION POPULAIRE

Le service d'éducation populaire « la clé » de la MRC de Maskinongé, offre de nouveaux ateliers en initiation à l'informatique. Cela vous intéresse ? Inscrivez-vous sans tarder... Qui sait où ces ateliers pourront vous mener ?

Nouveau à la Clé !

Ateliers d'initiation à l'informatique

- Notions de base
- Gestion de l'ordinateur
- Windows
- Internet

Gratuit !

la clé
éducation populaire

110, 2^e Avenue
2^e étage
Louiseville

Inscris-toi dès maintenant : 819 228-8071

Début des ateliers:
17 janvier
2019

AIDE À DOMICILE

Dans le cadre de la semaine des aidants naturels, qui avait lieu au début du mois de novembre, nous souhaiterions rappeler à toute la population de Saint-Barnabé, **les services et l'aide financière qu'ils peuvent bénéficier** afin de demeurer à domicile le plus longtemps possible.

Ce programme est déjà en place, n'hésitez pas à contacter les responsables ils seront heureux de vous aider. Ils sont là pour vous !

Contactez :

COOP d'aide à domicile
de la MRC de Maskinongé
819 228-1563

info@cadmaski.com

ou visitez le site **cadmaski.com**.

AVIS PUBLIC



POSTES CANADA

En ce début de 2019, l'équipe du bureau de Postes Canada de Saint-Barnabé Nord tient à vous mentionner qu'il est dans votre devoir d'entretenir, durant les quatre saisons, votre boîte aux lettres et ses abords afin de faciliter la livraison du courrier et des colis. De vous assurer que votre numéro civique soit bien en vu et complet. Également, après le passage du facteur, n'oubliez pas de descendre le fanion de votre boîte aux lettres. Ce drapeau indique que vous avez du courrier.

Commentaires et questions :
819-264-5693.

Sincèrement, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une très bonne année.

Nicole Bourassa, *Maître de Postes*
Guillaume Laverdière, *Facteur*.



100^e DE CHARETTE

Pour conclure les festivités en beauté, il y aura une grande messe de Noël le 24 décembre dès 19 h à l'église de Charette. Une cérémonie traditionnelle célébrée par l'Abbé Jean Arvisais et animée par des enfants et musicalement accompagnée du quatuor VoxA4.

Suivra un spectacle envoûtant de Michaël et ses quatre musiciens.

Le tout se terminera à 21 h 30 sous les feux d'artifices pour marquer la fin des festivités en lien avec le 100^e anniversaire de Charette.

Le comité organisateur vous invite à fêter cette belle soirée.

COLLECTES Régulières

DÉCEMBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2		4	5		7	8
9	10	11	12	13	14	15
16		18	19		21	22
23 30	24 	25	26	27	28	29

JANVIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
		1	2		4	5
6	7	8	9	10	11	12
13		15	16		18	19
20	21	22	23	24	25	26
27		29	30			

FÉVRIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10		12	13		15	16
17	18	19	20	21	22	23
24		26	27			

MARS 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10		12	13		15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31		26	27		29	30

AVRIL 2019

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3		5	6
7		9	10		12	13
14	15	16	17		19	20
21		23	24		26	27
28	29	30				

MAI 2019

D	L	M	M	J	V	S
			1		3	4
5		7	8		10	11
12	13	14	15		17	18
19		21	22		24	25
26	27	28	29		31	



Collecte des déchets



Collecte du recyclage